

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2013

CONSOMMATION - (N° 1357)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE460

présenté par
M. Hammadi, rapporteur

ARTICLE 19 UNDECIES

Compléter cet article par les deux alinéas suivants :

« II. Le même code est ainsi modifié :

« A l'article L. 523-5 , les mots :« deuxième alinéa de l'article L. 571-4 », sont remplacés par les mots :« troisième alinéa de l'article L. 571-4 », au dernier alinéa de l'article L. 745-1-1, les mots :« second alinéa de l'article L. 571-4 », sont remplacés par les mots :« troisième alinéa de l'article L. 571-4 » et au dernier alinéa de l'article L. 755-1-1 , les mots :« second alinéa de l'article L. 571-4 », sont remplacés par les mots :« troisième alinéa de l'article L. 571-4 ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination au sein du code monétaire et financier.